



Tél : 03-87-74-22-27

COMMUNE DE PELTRE

(EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

Le seize décembre deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire.

(Date de convocation : 11 décembre 2021).

Étaient présents : Mmes Nadine GARCIA, Martine GILLARD, Audrey HUMBERT, Dominique KNECHT, Monique LEYDER, Caroline MARIGNY, Cathy MOMPert, Sophie SGRO ;

MM. Jean-Claude BASTIEN, Frédéric BERTRAND, Anthony CARBONNIER, Jean-Michel GUERNÉ, Christophe LAURENT, Jean-Marc RACHULA, Vincent TILLEMENT, Thierry WILHEM.

Étaient absents excusés : Néant

Était absent non excusé : Mickaël STAAT

Secrétaire de séance : Mme Séverine JOFFROY est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 14 du règlement intérieur du Conseil Municipal

13 – CONCESSION FUNÉRAIRE AU CIMETIÈRE ET ALVÉOLE DU COLUMBARIUM – TARIFS 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2331-2 alinéa 12,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix ;

DÉCIDE de **maintenir** pour l'année 2022 les tarifs des concessions funéraires au cimetière et des alvéoles au funérarium comme suit :

- 60 €/m² pour une concession au cimetière de 30 ans ;
- 1 500 € le prix d'une alvéole (pour trois urnes) dans le 1^{er} et 2^{ème} columbarium (Floracube et Colysée) ainsi que dans le 5^è columbarium (Incurvé) pour 30 ans.
- 1 200 € le prix d'une alvéole (pour 2 urnes) dans le 3^{ème} et 4^{ème} columbarium pour 30 ans.

Peltre, le 16 décembre 2021

Le Maire,



Walter KURTZMANN